

LOCAL NEWS AFRICA
VOTRE PUBLICITÉ ICI
Touchez une audience engagée sur le continent !




- AUDIENCE CIBLÉE & LOCALE
- VISIBILITÉ MAXIMALE
- ENGAGEMENT ÉLEVÉ
- CROISSANCE ASSURÉE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE

Contactez-nous: contact@localnewsafrica.com | +229 01 432 411 55 | www.localnewsafrica.com/publicite

GANVIÉ

Le Bénin qui vit sur l'eau

Auteur : **Gounou Miguel** | Publié le : **25 sept. 2026 à 12:12**



Entre mémoire, pêche, pirogues et maisons sur pilotis, la cité lacustre de Ganvié offre une expérience rare : ici, l'eau n'est pas seulement un paysage. Elle est une route, un marché, un espace de travail et le cœur même de la vie quotidienne.

Il faut parfois quitter la route pour comprendre un pays.

À Ganvié, il faut surtout quitter la terre.

Depuis l'embarcadère, la pirogue s'engage sur les eaux du lac Nokoué. Peu à peu, les rives s'éloignent. Les bruits de la circulation disparaissent. Devant le visiteur s'ouvre alors un autre Bénin : celui des maisons sur pilotis, des pirogues qui se croisent, des pêcheurs qui travaillent sur le lac, des commerçantes qui se déplacent sur l'eau et d'une population dont une partie importante du quotidien reste organisée autour du milieu lacustre.

C'est Ganvié.

Une cité que le portail officiel Bénin Tourisme présente comme l'une des plus grandes cités lacustres au monde et dont les origines remontent au XVIII^e siècle.

Une ville née de la recherche d'un refuge

L'histoire de Ganvié commence avec une période particulièrement douloureuse de l'histoire de la région.

Selon les sources officielles béninoises, des populations, notamment les Toffinou, se sont installées progressivement dans l'environnement lacustre pour échapper aux guerres et aux razzias esclavagistes. La vie sur l'eau constituait alors une forme de protection face aux dangers qui pesaient sur les populations vivant sur les terres.

Ce choix imposé par l'histoire allait progressivement donner naissance à une civilisation lacustre originale.

Les habitants ont développé un habitat adapté à leur environnement, construit des moyens de déplacement sur l'eau et organisé une économie largement tournée vers la pêche et les ressources du lac.

Ganvié n'est donc pas simplement un village construit sur l'eau.

C'est le résultat de plusieurs siècles d'adaptation humaine à un environnement particulier.

Ici, la pirogue remplace la voiture

La première expérience du visiteur à Ganvié est sensorielle.

Le déplacement se fait principalement en pirogue. Les chenaux deviennent des rues. Les embarcations remplacent les voitures et les motos. Les échanges commerciaux s'organisent autour de l'eau.

Le visiteur découvre ainsi une cité dont le fonctionnement quotidien est difficilement comparable à celui d'une ville classique.

Bénin Tourisme recommande une découverte accompagnée d'un guide, avec un parcours permettant d'observer les différents quartiers, les marchés flottants et les techniques traditionnelles de pêche. La durée de visite conseillée est actuellement de deux à trois heures.

Mais réduire cette visite à une promenade en pirogue serait passer à côté de l'essentiel.

À Ganvié, il faut regarder la manière dont les habitants utilisent l'espace, écouter les récits des guides, observer les gestes des pêcheurs et comprendre comment une société s'est construite autour du lac.

Le lac Nokoué, véritable cœur économique

Le spectacle touristique de Ganvié repose sur une réalité économique bien plus profonde.

Le lac Nokoué constitue depuis longtemps une source majeure de ressources pour les populations riveraines. La pêche y occupe une place centrale et les activités liées aux produits halieutiques alimentent les marchés bien au-delà de la cité lacustre.

Derrière les images de pirogues et de maisons sur pilotis se trouve une économie locale qui mobilise pêcheurs, commerçantes, transporteurs, artisans, guides et autres acteurs.

Le tourisme peut donc devenir davantage qu'une activité de découverte : un moyen de diversifier les revenus et de soutenir les communautés.

C'est précisément l'un des objectifs du projet « **Réinventer la cité lacustre de Ganvié** ».

Une destination touristique, mais surtout une communauté vivante

Depuis plusieurs années, les autorités béninoises cherchent à mieux valoriser Ganvié.

L'Agence nationale de promotion des patrimoines et du développement du tourisme (ANPT) pilote un vaste programme destiné à améliorer simultanément les conditions de vie des habitants et l'attractivité touristique de la cité. Le projet prévoit notamment l'amélioration des infrastructures, des équipements communautaires, des conditions d'accès, de l'eau potable, de l'électricité et de l'assainissement.

L'enjeu est considérable.

Il ne s'agit pas seulement de rendre Ganvié plus agréable pour les visiteurs. Il s'agit de préserver une cité habitée tout en lui permettant de faire face aux transformations de son environnement.

L'Agence française de développement, qui accompagne le projet, indique un financement de 38 millions d'euros, sous forme de prêt et de subvention. Le programme vise notamment à améliorer les infrastructures, soutenir les activités économiques et préserver les ressources du lac Nokoué.

Quand la jacinthe d'eau devient une ressource

L'un des exemples les plus intéressants de cette nouvelle approche est la **Route de la Jacinthe d'eau**.

La plante, souvent considérée comme un problème pour les écosystèmes aquatiques et les activités humaines, est ici envisagée comme une ressource pouvant contribuer à créer de nouvelles activités économiques.

L'ANPT a ainsi développé un parcours écotouristique autour de cette problématique, avec des activités destinées notamment à générer des revenus complémentaires pour les populations.

L'AFD indique également que des initiatives locales cherchent à transformer la jacinthe d'eau en matière première pour de nouvelles activités, tout en créant des opportunités économiques pour les habitants.

Une manière différente de penser le tourisme apparaît ici :

préserver le milieu, valoriser les ressources locales et créer de l'activité économique.

Ganvié face au défi de la modernisation

La beauté de Ganvié cache cependant une fragilité.

La cité évolue rapidement. Les habitats traditionnels sont soumis au vieillissement, tandis que de nouvelles constructions en matériaux modernes modifient progressivement le paysage architectural.

L'ANPT souligne que le remplacement progressif des constructions traditionnelles en bois et couvertes de chaume par des bâtiments en dur a contribué à transformer l'identité architecturale de la cité.

Le changement climatique, la pression démographique, la pollution et la dégradation du lac constituent également des défis importants.

En mars 2026, le Conseil des ministres du Bénin a officiellement classé la **Cité lacustre de Ganvié au patrimoine culturel national**, précisément dans un contexte de transformations rapides et de menaces liées notamment à la pollution, à la dégradation des écosystèmes et au changement climatique.

Ce classement marque une nouvelle étape dans la reconnaissance de la valeur patrimoniale de Ganvié.

Une histoire qui cherche aussi une reconnaissance internationale

Ganvié figure depuis 1996 sur la **Liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO**. Cela signifie que le site est considéré par le Bénin comme susceptible de faire l'objet d'une future proposition d'inscription au patrimoine mondial, mais qu'il ne faut pas le présenter comme un site déjà inscrit sur cette liste.

Cette nuance est importante.

Le Bénin compte actuellement trois biens inscrits au patrimoine mondial : les Palais royaux d'Abomey, le Complexe W-Arly-Pendjari et Koutammakou, le pays des Batammariba. Ganvié, lui, demeure sur la Liste indicative.

PUBLICITÉ

